

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00955

Numéro SIREN : 835 398 751

Nom ou dénomination : BE DISTRI

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2021 sous le numéro de dépôt 26825

BE DISTRI

7, chemin des Amaryllis
13012 MARSEILLE

Rapport du commissaire à la transformation
de la SARL BE DISTRI en Société par Actions Simplifiée

Novembre 2021

91, rue Pouilly-Loché
71000 Mâcon

☎ 03 85 32 80 34
✉ egelas@gelas-audit.fr

BE DISTRI

SARL au capital de 8 000 €
7, chemin des Amaryllis
13012 MARSEILLE

Rapport du commissaire à la transformation de la SARL BE DISTRI en Société par Actions Simplifiée

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 22 novembre 2021 et en application de l'article L.224-3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

I. Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

- a. **Activité** : Exploitation d'un supermarché alimentaire (dans le cadre d'une location gérance). Les derniers comptes annuels sont arrêtés au 28/02/2021. L'expert-comptable de la société établit des comptes de gestion mensuels.

Au 31/01/2021, la société a mis fin à l'exploitation du magasin de GARDANNE (ce qui explique l'absence de stocks au 28/02/2021), afin de reprendre l'exploitation d'un autre magasin à MARSEILLE au printemps 2021.

a. **Eléments d'exploitation** : (K€ au 28/02/2021)

En K€	28/02/2021	29/02/2020
Chiffre d'affaires HT	3 265	3 134
Résultat d'exploitation	+ 52	+ 44
Résultat net	+ 42	+ 37

b. **Situation bilantielle** : (K€ au 28/02/2021)

Immobilisations nettes	1	Capitaux propres	99
Stocks de marchandises	-	Provision pour risques & charges	10
Autres créances	134	Dettes fournisseurs	21
Disponibilités	108	Dettes fiscales et sociales	93
Charges constatées d'avance	1	Autres dettes	20

La situation financière de la société est saine et n'appelle pas d'observation.

II. Mission du commissaire à la transformation

- **Les capitaux propres** arrêtés au 28 février 2021 s'élèvent à 98 849 € et le capital social à 8 000 €. Ces chiffres sont issus des comptes annuels établis par l'expert-comptable et arrêtés par les Gérants. Ils ont été approuvés par les associés le 26 août 2021. Le résultat de l'exercice (soit 41 843 €) a été affecté au poste « Autres réserves ».
- Aucun avantage particulier n'est stipulé.
- Les comptes de gestion arrêtés au 30 septembre 2021 font apparaître un résultat net positif de 67 K€ (en avance sur le budget – effet de l'exploitation de la station).
- **L'actif social au 28 février 2021 est composé des éléments suivants :**

Postes comptables	Valeur nette comptable (en €)
Immobilisations	950
Stocks	-
Créances clients	587
Autres créances	133 443
Trésorerie	107 504
Charges constatées d'avance	818
Total de l'actif	243 302

Nous avons effectué sur ces postes, un examen limité réalisé notamment, par revue du dossier de l'expert-comptable et des pièces justificatives.

- Immobilisations : Les immobilisations ne sont pas significatives. Le changement de lieu d'exploitation n'aura pas d'impact sur ce poste d'actif.
- Stocks : Néant - voir remarque au § I a. ci-avant.
- Autres créances : Ce poste est composé notamment de créances détenues sur la Centrale d'achats, sur le Trésor Public (TVA) et sur une société sœur.
- Trésorerie : Cet actif financier est à valider à partir de la revue des relevés bancaires et état de rapprochement.

▪ **Conclusion** :

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social de la société au 28 février 2021 ;
- Sur la base de nos travaux, nous attestons que, au 28 février 2021, le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. La revue des comptes de gestion arrêtés au 30 septembre 2021 ne remet pas en cause cette opinion.

Fait à Mâcon, le 30 novembre 2021

GELAS AUDIT

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Dijon

Emmanuel GÉLAS